

Une hausse d'impôts est jugée nécessaire à Rolle

La Municipalité propose, dès 2015, une hausse de 4,5 points, portant le taux d'impôt de 59,5% à 64%

Pour la première fois depuis 1999, la Commune de Rolle a bouclé ses comptes 2013 avec un excédent de charges. Vu les importants investissements à venir et le probable affaiblissement des rentrées fiscales de la part des entreprises, l'exécutif déposera ce soir même un préavis qui demande une hausse d'impôt de 4,5 points dès l'an prochain.

«Notre marge d'autofinancement ne sera pas suffisante pour financer nos dépenses, explique le syndic, Jean-Noël Goël. Nous devons donc recourir à l'emprunt. Dès lors, rien que pour les écoles, nos charges grignoteront 4 points d'impôt. En plus, nous procédons à de gros travaux routiers, également nécessaires, qu'il faudra assumer. Sans oublier que la facture sociale due à l'Etat de Vaud ne cesse d'augmenter.»

En passant, le syndic rappelle que le taux actuel de Rolle est parmi les plus bas du canton (le 3e pour les trente et une communes de plus de 5000 habitants). «Nos voisines Gland et Nyon envisagent aussi de relever leurs impôts. Avec cette hausse, on restera dans le premier tiers des communes les moins chères», précise Jean-Noël Goël.

L'analyse détaillée dans le préavis municipal tient évidemment compte de la conjoncture économique, qui s'annonce stable. Mais avec le projet du Conseil d'Etat de baisser le taux cantonal de base des personnes morales, une grosse inconnue concerne les recettes fiscales des sociétés. «Nous sommes préoc-

4,5

points d'impôt, c'est la hausse demandée par la Municipalité de Rolle. Le taux passerait alors de 59,5% à 64%.

cupés par deux questions, poursuit le syndic: est-ce que les sociétés qui vont perdre leurs avantages fiscaux vont rester? Et y aura-t-il des compensations pour les Communes qui connaîtront d'importantes baisses de recettes?»

La Municipalité a déjà élaboré des simulations pour l'avenir. Avec une fiscalité inchangée, le budget 2015 sera dans le rouge et le plafond d'endettement (60,67 millions) sera atteint en 2018. Avec un taux de 64%, le budget 2015 sera positif et l'exécutif espère maintenir la dette au-dessous de ce plafond, soit à 53,4 millions en 2019. **Y. M.**